

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 11 avril 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V. 111** Vœu relatif à la création d'une fresque en l'honneur de Simone Veil dans le 13e arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant qu'à l'occasion de son entrée au Panthéon, le 1er juillet 2018, l'artiste de rue C215 avait dessiné des portraits de Simone Veil sur deux boîtes aux lettres installées sur le parvis de la mairie du 13e arrondissement ;

Considérant que ces œuvres ont fait l'objet le 11 février 2019 d'actes antisémites, les portraits de Simone Veil ayant été souillés par des croix gammées ;

Considérant que la Ville de Paris a porté plainte contre ces ignobles dégradations, et que l'artiste a très rapidement pu nettoyer les tags et reproduire les œuvres dans leur état initial ;

Considérant que cette dégradation intervient dans un contexte de forte augmentation des actes antisémites en France (+ 74 % en 2018) ;

Considérant que le 19 février dernier, plusieurs dizaines de milliers de Français, dont 20 000 place de la République à Paris, se sont réunis pour protester contre l'antisémitisme ;

Considérant que de par les épreuves qu'elle a eu à subir au cours de sa vie et le parcours qui a été le sien, le visage de Simone Veil incarne la lutte contre l'antisémitisme et contre toutes les autres formes de discriminations ;

Considérant que face à l'ignorance et à la haine qui motivent l'antisémitisme, les pouvoirs publics se doivent de continuer le combat et de faire preuve de pédagogie en mettant notamment en avant des personnages emblématiques de la lutte contre ce fléau ;

Considérant que l'art de rue, en plus d'embellir l'espace public, représente un moyen abordable de sensibiliser un nombre élevé de personnes à des causes telles que la lutte contre l'antisémitisme ;

Sur proposition d'Edith GALLOIS, Eric HELARD, Maud GATEL et les élus du groupe UDI-MoDem,

Émet le vœu :

- Qu'en lien avec la famille de Simone Veil et la mairie du 13e arrondissement, la Maire de Paris propose à l'artiste C215 de reproduire un portrait de Simone Veil sur un emplacement mural de grande dimension au sein du 13e arrondissement.